

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

- **Campagn'art : le clip tourné dans le village sera présenté le 30 juin.**

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	Excusé pouvoir à J. CHANEL
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	Excusé pouvoir à J.M. DAVI	Emma GATINEAU	X
Frédéric CHARVET	X		

Magali PERNELET a été désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 mai 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 mai vous a été adressé par mail le 11 mai 2021.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu le compte-rendu du conseil municipal du 6 mai 2021.**

2 - CA3B :

Conférence des maires du 17 mai 2021

- Nouveau siège pour la communauté d'agglomération : projet d'acquisition et de rénovation de l'espace Kennedy sur un volume de 5 800 m² sur 3 niveaux - Coût évalué à 10 M€.
- Installation du maire de St Rémy en tant que conseiller communautaire suite à la démission du conseil municipal.
- Tableau des emplois : de-précarisation de 12 agents en contrat, transformation en emplois permanents.
- Annulation sur une période, des loyers des structures louées à la JL, l'USB, et FBBP impactés par la crise sanitaire.
- Compte administratif 2020 : des recettes moindres pour 2,640 M € - plan de soutien aux entreprises 1M€ - Capacité d'endettement 5.8 ans.

Conseil de communauté du 31 mai 2021

- Approbation du Compte administratif 2020.
- Déménagement du centre de vaccination à inter-expo jusqu'à mi-septembre.
- Lancement de la convention Intercommunale d'Attribution logement social en vue d'une harmonisation des modalités des 4 bailleurs.
- MRJC (association de jeunesse et d'éducation populaire en milieu rural) : convention d'objectifs et de moyens (organisation de séjours, d'animations, de festivals...) – subvention de 14 000 €/an sur 3 ans.
- Plan de soutien à l'économie locale.

3 - Commissions communales :

• Commission Animation-Culture

- Campagn'art : Dernière séance de tournage du clip pour Mathieu Gattuso et le Vidéaste Mehdi Khadoui le 26/05, le montage est en cours. Le rendu est prévu le mercredi 30/06 de 17h à 19h à la salle des fêtes avec en première partie la présentation du clip et en seconde partie un concert de Mathieu Gattuso. Invitation : élus, agents municipaux, salariés de la Tannerie.

- Coding goûter du 5 juin : 6 ados + 1 adulte et 6 enfants (+ 6 adultes) inscrits à ce jour – 2 séances prévues avec 3 ateliers et 3 animateurs. Il reste des places, les personnes non inscrites peuvent se présenter le jour même dans la limite des places disponibles.
 - Fleurissement : le beau temps a permis de faire les plantations les 25 et 27 mai. Présence de nombreux bénévoles, un grand merci à eux. Au sujet des bacs qui ont été enlevés devant la boulangerie : ce n'est pas un espace de stationnement même temporaire. Voir si on remet les bacs en place pour éviter ces désagréments.
 - Prochaine réunion de la commission le 12 juin.
- **Commission Communication**
 - L'Echo de la Chanaz a été distribué avec le plan de la commune.
 - Réunion de la commission le 10 juin à 20 h salle du conseil : Lancement du magazine, les idées d'articles sont bienvenues – panneaux d'entrée du village.

NB : Pour que des articles paraissent dans la presse, l' élu qui a en charge une animation, une manifestation... informe les correspondants de la date et du lieu.

- **CME**
 - Réalisation d'une fresque : prévue le 4/06.
 - Une vidéo présentant le CME, ses actions, a été réalisée pour les prochains élus. Le montage est en cours, il sera diffusé via les réseaux sociaux.
- **Commission Jumelage**
Réunion prévue avec le comité de jumelage le 26/06/2021 à 10 h à la mairie – 30^{ème} anniversaire.
- **Commission de contrôle des listes électorales**
Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin prochain.
 - Permanences : il reste des disponibilités.
 - Réunion de la commission de contrôle des listes électorales du 27 mai : pas de commentaire sur la liste, ni de recours.
- **Commission Environnement**
 - Broyage prévu le 25/06 à partir de 14h – ont été invités des maires et des représentants de CA3B et le personnel technique.
 - Une naissance, un arbre : 6 naissances depuis le début de l'année.
 - CA3B :
 - Projet avec le SIEA de mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les communes – voir emplacement possible – quel reste à charge pour la commune ?
 - Extension des consignes de tri à compter du 01/01/2022 – communication sera faite auprès des habitants par CA3B.
- **Commission Scolaire et Périscolaire**
 - Le conseil d'école se déroulera le 17 juin prochain à 18h30. Il sera suivi de la réunion avec les représentants parents d'élèves. Réunion de la commission le 14 juin à 20h afin de préparer ces deux réunions.
 - L'éducation Nationale organise une 2^{ème} campagne de tests salivaires au sein de l'école durant la semaine du 14 au 18 juin. Cette fois, le prélèvement se fera à la maison et les enfants ramèneront le tube à l'école. Cette campagne ne concerne que les enfants dont les parents ont donné leur accord.
- **Commission Travaux – bâtiments**
 - Travaux de peinture à la bibliothèque : 2 devis 4 773€HT et 3 690€HT (voir si prestation identique).
 - Réfection de la classe de Mme Rétif : prévue été 2022 – tout le bâtiment est à revoir, faire un diagnostic complet.
 - Avancement des travaux : mise en eau de la fontaine, travaux prévus la 1^{ère} quinzaine de juin, et réfection de la 1^{ère} marche perron de la salle des fêtes, travaux prévus pour la rentrée de septembre.
 - Ages & vie : visite de la structure d'Attignat le 8 juin prochain. Rendez-vous pour covoiturage à 15h devant la mairie.

Pour information : dans le cadre des subventions bonus relance, la région vient de nous informer de l'octroi d'une subvention d'un montant maximum de 7 108 € pour la rénovation des portes des bâtiments communaux et de 1 986 € pour le monument aux morts du cimetière.

• **Commission Voirie**

Réfection accès Trans-Touros : devis Falaise TP 3 202.50 €HT (remise en forme d'une bande de 6m + mise en place de blocs d'enrochement). On attend la réponse du prestataire SNCF qui gère le patrimoine immobilier pour procéder à l'acquisition de la parcelle. Ce site n'est pas assimilé à une zone économique, le coût d'acquisition du terrain et les travaux seront avancés par la commune et remboursés sous forme d'un fonds de concours par CA3B.

• **Commission Urbanisme**

- Révision du PLU : La consultation est en ligne depuis le 27/05. Seront consultés :
 - Lot urbaniste : Mme Dally-Martin, Géonomie, Agence 2BR
 - Lot environnementaliste : Ecotope, Reflex Environnement, Acer Campestre.
- Date limite de remise des offres : le 26 juin 2021 à 12h00.
Lors du prochain conseil sera validé le choix des prestataires.

• **CCAS**

- Demande d'aide financière : la décision est en cours.
- Vaccination Covid : il est proposé de contacter nos aînés, à partir de 75 ans, par un courrier dans la boîte aux lettres, afin de s'assurer que ceux qui souhaitent se faire vacciner ont pu le faire.

4 - Personnel

- Réunion de la commission Personnel du 12/05 : Report de la décision de revalorisation du régime indemnitaire.
- Demande de renouvellement de la mise en disponibilité pour convenance personnelle de deux agents à compter de septembre 2021 pour un an.
- Candidatures reçues pour les vacances de poste : 9 candidatures reçues. Prévoir les entretiens de recrutement.

5 - Finances :

• **Décision modificative n°1**

Plan de financement

Montant des travaux inscrits au programme T.T.C. (1)	28 300,00 €
Soit montant H.T.	23 583,33 €
Participation du Syndicat	11 791,67 €
Récupération de TVA	4 716,67 €
Dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune (à inscrire au compte 20415 - Subvention d'Equipements aux Organismes Publics - Groupement de Collectivités - Section d'investissement - Dépenses).	11 791,67 €
(1) = Sont inclus dans ce montant : les travaux proprement dits, les honoraires de la Maîtrise d'Oeuvre et une marge pour imprévus.	

Le reste à charge de la commune est évalué à 11 791.67 €, cette somme n'étant pas inscrite au budget compte 20415 (investissement), il convient de procéder à la décision modificative suivante, sans incidence financière :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
		20415 Groupement de collectivités	+12 000,00
		2111 Terrains nus	-12 000,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
RECETTES		RECETTES	
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

- **Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°1 comme ci-dessus proposée.**

- **Achat du tracteur**

Compte tenu des taux pratiqués en cette période, il est proposé de financer une partie de l'achat du tracteur à l'aide d'un prêt de 100 000 €. Ce recours à l'emprunt a été prévu au budget 2021. Des démarches seront effectuées auprès d'organismes financiers afin de trouver la meilleure proposition.

- **Révision du loyer de l'appartement sis au 207, rue Louis François Jambon**

Le bail de l'appartement doit faire l'objet d'une révision annuelle, au 1^{er} septembre, date anniversaire du bail de Mme GERMAIN.

Le loyer fixé par délibération du 2/07/2020 était de 375.26 €. L'indice de référence des loyers est de 130.52 pour le 4^{ème} trimestre 2020 (contre 130.26 au 4^{ème} trim. 2019). Il est donc proposé d'appliquer la variation à compter du 1^{er} septembre 2021 soit + 0.20% selon le calcul suivant : $(375.26 \text{ €} \times 130.52) / 130.26 = 376.00 \text{ €}$.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la proposition et ARRETE le montant du loyer de Mme GERMAIN à 376.00 € par mois à compter du 1^{er} Septembre 2021.**

- **Aménagement d'une écluse centrale RD52 secteur Mulaty : demande de subvention**

Afin de solliciter une subvention dans le cadre des amendes de police (15 % maximum du montant HT des travaux éligibles) pour l'aménagement d'une écluse centrale à Mulaty, le conseil doit délibérer afin de valider le plan de financement ci-dessous proposé :

DÉPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %	Détail des postes de recettes	Montant HT	en %
Acquisition foncière (dépense non éligible)			Autofinancement	65 303,00	85
Maîtrise d'oeuvre	72 753,00	95	Emprunts		
Autres bureaux d'étude	4 050,00	5	Co-financements publics et privés demandés (UE, État, DETR, Région, etc.) :	Détaillez ci-dessous	
Autres dépenses			Amendes de police	11 500,00	15
Total (hors acquisition foncière)	76 803,00	100	Total	76 803,00	100

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le plan de financement comme ci-dessus proposé et MANDATE le maire pour solliciter une subvention au titre des amendes de police.**

Les travaux ont été repoussés ainsi que la réunion de présentation du projet avec les riverains du fait de la pandémie. Contact sera repris avec l'Agence 01.

6 – Urbanisme :

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- Geneviève GUICHARD - 12 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- SCI CHOCOLAB (Éric BOUVIER) – ZA de la Vavrette : construction bâtiment artisanal
- Clément DURIF - 9 impasse du Petit Pont : maison individuelle

- Déclarations préalables :

- BURLET Franck – Bouvatière – Kiosque (2)
- VITALI Josette – Bouvatière – division parcellaire
- GAUTHIER François – Colombier – Kiosque
- DE CARVALHO Nathalie – route de la Vavrette – Véranda
- EDF ENR pour MARTIN – Echaly - Panneaux photovoltaïques
- PERONNET Lucie – route de Journans – mur de clôture (2)

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- ECOCHARD – 217 chemin des Teppes
- SCI COMBE TERRAILLON – combe Terraillon
- HENAULT – 488 rte de la Vavrette
- LAURENT – 532 route de la grande Vavrette

Doit de préemption parcelle 246 (M. Dubiez) : le propriétaire a demandé de rencontrer la mairie afin que l'on renonce à ce droit. La commune conserve sa position, il est prévu d'aménager un parking en conservant un cadre agréable (zones vertes) pour ne pas créer d'îlot de chaleur.

7 – Questions diverses :

- SIEA - Déplacement du poteau d'éclairage public aux Landenettes : dossier en cours, en attente du chiffrage car changement de prestataire (Ste Babolat Electricité).
- Rencontre du Syndicat SBVR pour l'écluse de la Balette : il a été préconisé de laisser cette dernière ouverte. Le syndicat propose de faire une communication aux riverains.
- Dégradation toilettes de la salle M. Dérudet, la vidéo surveillance a permis de reconnaître l'auteur.
- Hameau de la Reyssouze : Ain Habitat n'a pas tenu compte des préconisations de la commune et s'en est tenu à l'étude hydraulique, le diamètre des canalisations n'est pas suffisant et suite aux fortes pluies, il a été constaté un débordement. Une solution sera demandée à Ain Habitat.
- Le grillage de l'aire de jeux est endommagé, voir si l'on met un portillon au nord.
- Parking du Cube, le traçage des places pour personnes à mobilité réduite ne semble pas conforme. Prendre attache avec CA3B.
- Beaucoup de masques se retrouvent dans les poubelles de la commune, alors que nous avons mis des points de collecte. Réfléchir sur comment les récupérer.

Prochain conseil jeudi 8 juillet 2021.

La séance est levée à 22 h.